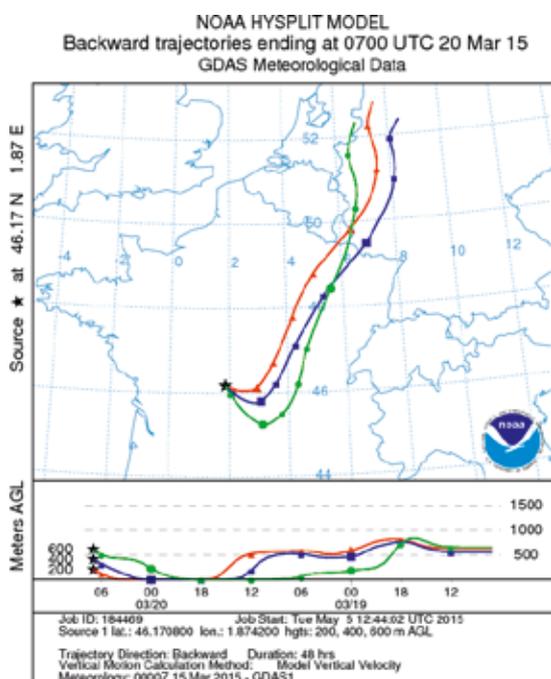


Épisode de pollution particulaire d'ampleur nationale du 17 au 23 mars

Un épisode de grande échelle plutôt focalisé sur la moitié nord du pays a impacté des territoires plus au sud dont le Limousin en amenant de fortes concentrations en particules fines PM_{10} .



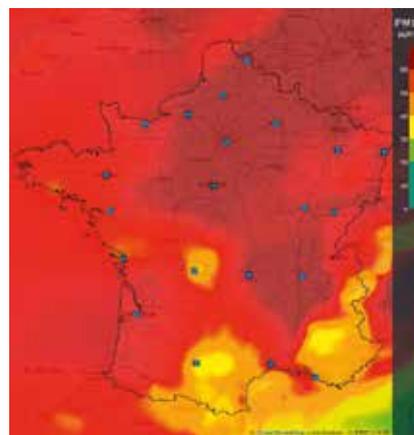
Les rétro-trajectoires (image de gauche) retraçant la circulation probable (dernières 48h) et ainsi l'origine des masses d'air respirées le 20 mars sur l'agglomération du Grand Guéret, révèlent un transport du nord-est de l'Europe vers le sud de masses d'air chargées en particules.

Des évolutions à la hausse des concentrations en fin de journée du 19 mars ont engendré le lendemain matin à 8h (heure locale) des niveaux élevés de particules, impliquant un enclenchement de la procédure d'information et de recommandations sur l'ensemble des villes et agglomérations de la région.

PREV'AIR - PM_{10} Moyenne journalière du 20-03-2015

Carte analysée, prenant en compte les mesures effectuées en stations implantées sur le territoire.

Pour toute précision régionale, se référer au site de chaque association agréée



+ d'infos sur cet épisode
en page 4

Avec l'arrivée d'une perturbation au cours de la journée du 20 mars provoquant un lessivage des particules, et donc une chute des concentrations, la procédure d'alerte n'a pas été activée sur l'agglomération du Grand Guéret et Saint-Junien, où les concentrations mesurées le 20 au matin ont dépassé les $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur les dernières 24 heures. En accord avec les préfetures, les procédures d'information et de recommandations sont restées activées.

Actualités

Allergies : les pollens sous haute surveillance à Limoges

Article Le Populaire du centre, 24/04/15

La saison des pollens a repris et les allergies reviennent en force.

Pour les personnes allergiques, la station de comptage des pollens implantée sur le toit du CHRU de Limoges permet de les informer sur les risques encourus.

Explications et décryptage du fonctionnement du dispositif sont réalisés dans cet article mis en ligne sur le site du Populaire du Centre.

La synthèse des bulletins polliniques hebdomadaires de mars/avril est disponible en page suivante.

Les mesures du bimestre

Éléments majeurs

Procédures d'alerte :

Huit déclenchements de la procédure nationale d'information et de recommandations aux particules fines sont dénombrés sur la région Limousin au cours des mois de mars et avril.

IR : seuil d'information
et de recommandations

A : seuil d'alerte

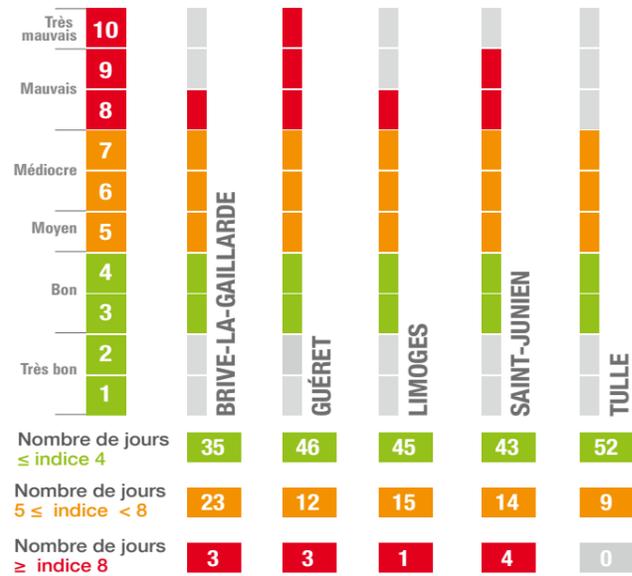
Voir double-page
intérieure

Agglomération / Ville	Particules PM_{10}	
	IR	A
Brive-La-Gaillarde	1	0
Limoges	1	0
Guéret	3	0
Tulle	1	0
Saint-Junien	2	0

INDICE ATMO

L'indice Atmo et l'indice de qualité de l'air IQA pour les villes de moins de 100 000 habitants qualifient la situation générale de la qualité de l'air d'une agglomération, c'est-à-dire d'une zone urbanisée présentant des niveaux de pollution atmosphérique relativement homogènes. Il est construit à partir des mesures effectuées sur des sites représentatifs de la pollution de fond pour les quatre polluants (SO_2 - NO_2 - O_3 - PM_{10}). Pour chaque polluant la concentration mesurée est traduite en sous-indice. L'indice global de la qualité de l'air correspond au plus élevé des quatre sous-indices.

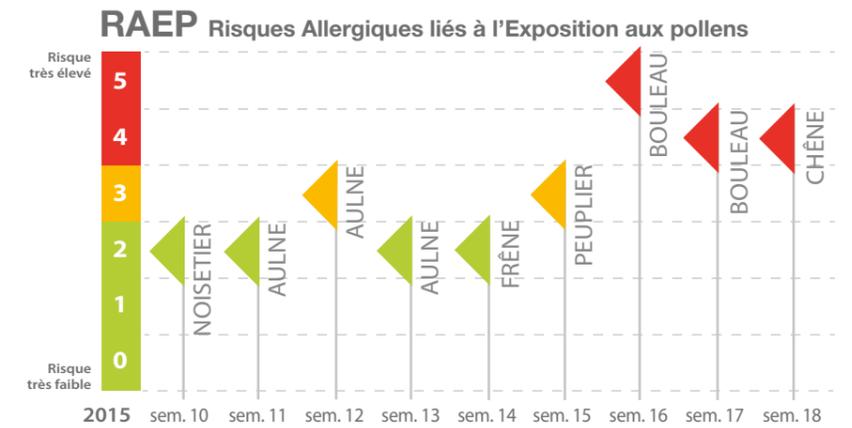
Mesures effectuées sur les mois de mars/avril 2015



POLLENS

RISQUE D'EXPOSITION ALLERGIQUE AUX POLLENS

En partenariat avec LIMAIR, Allergolim, l'ARS Limousin et l'Université de Limoges, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) publie hebdomadairement un relevé d'information des pollens mesurés dans l'air sur l'agglomération de Limoges.



Les éléments ci-dessus synthétisent les teneurs mesurées des principaux taxons (pollens correspondant à une famille botanique) et le RAEP (Risque Allergique d'Exposition aux Pollens) compris entre 0 (nul) et 5 (très élevé).

Le RAEP est construit en croisant les comptages réalisés par le RNSA à partir des prélèvements de LIMAIR, et des données sanitaires centralisées par Allergolim (Association d'Allergologues locaux).

POLLUANTS mesurés

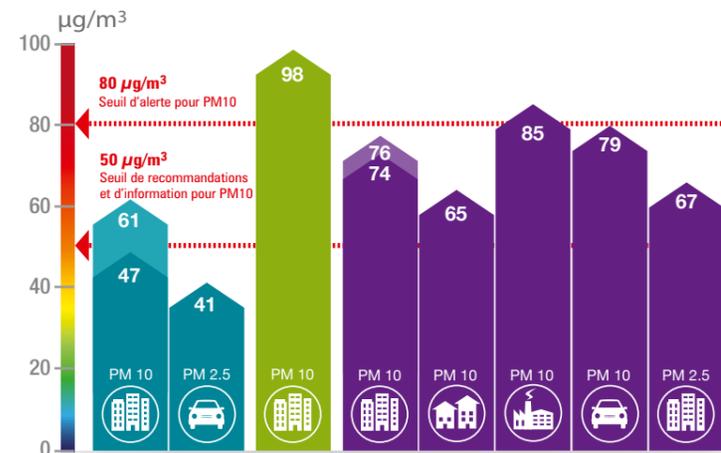
MARS/AVRIL 2015

LÉGENDES



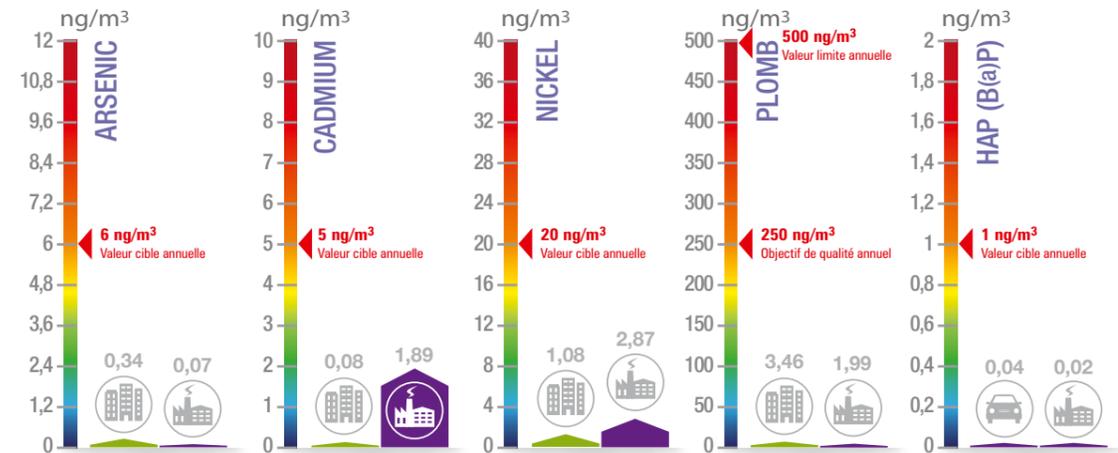
PM PARTICULES EN SUSPENSION

10 μm - 2,5 μm - Maximum journalier



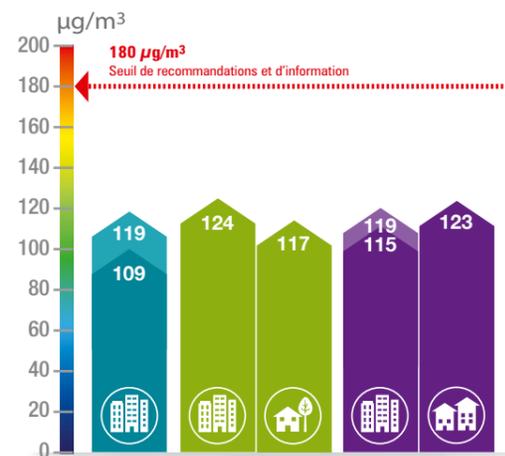
Métaux / HAP (B(a)P)

Moyenne sur la période



O₃ OZONE

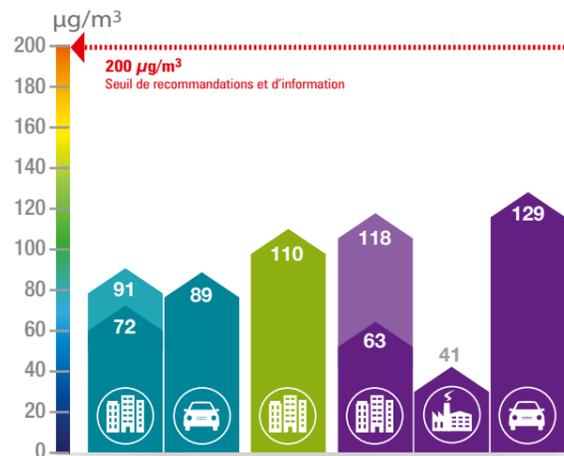
Maximum horaire



Seuils d'alerte : 1^{er} seuil (240 $\mu g/m^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives), 2^{ème} seuil (300 $\mu g/m^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives), 3^{ème} seuil (360 $\mu g/m^3$ horaire).

NO₂ DIOXYDE D'AZOTE

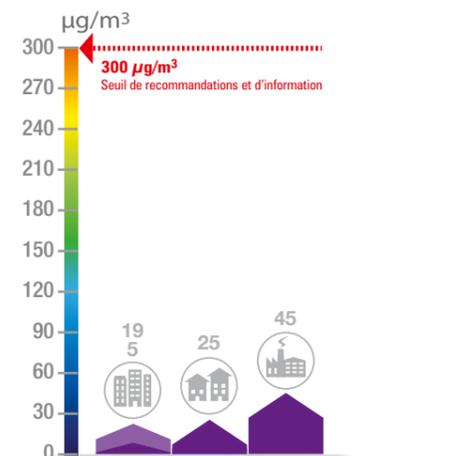
Maximum horaire



Seuils d'alerte : 400 $\mu g/m^3$ horaire ou 200 $\mu g/m^3$ horaire la veille, le jour même et prévision pour le lendemain.

SO₂ DIOXYDE DE SOUFRE

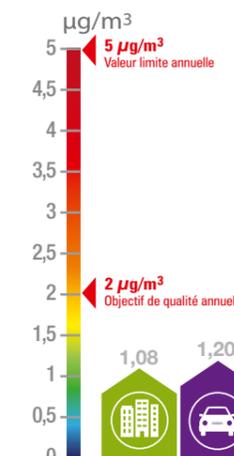
Maximum horaire



Seuil d'alerte : 500 $\mu g/m^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives.

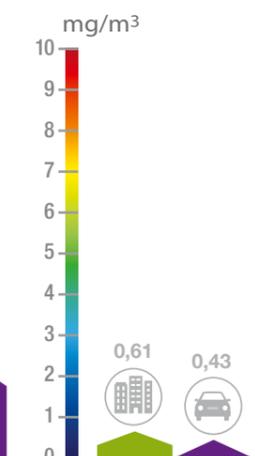
BENZÈNE

Moyenne sur la période



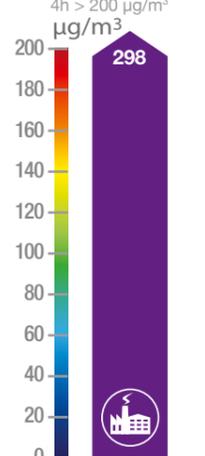
MONOXYDE DE CARBONE

Maximum journalier



COMPOSÉS SOUFRÉS RÉDUITS

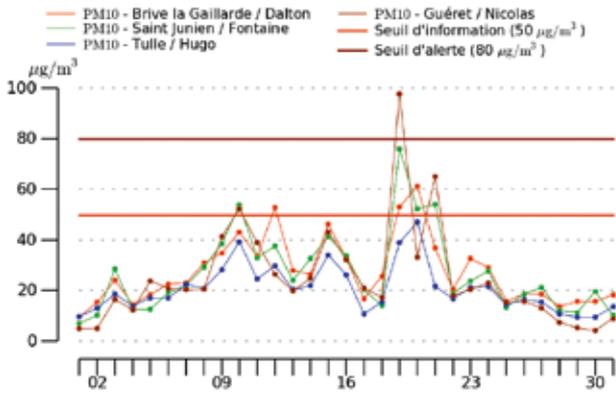
Maximum horaire



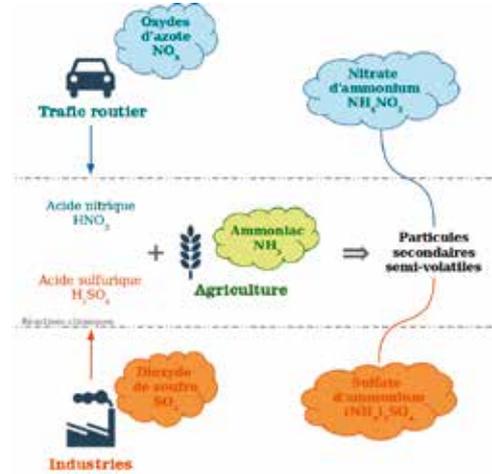
FOCUS

Origine de l'épisode de pollution aux particules fines sur l'ensemble de la France - du 17 au 23 Mars 2015

De manière identique à 2014, un épisode de pollution particulaire printanier de grande ampleur a affecté la France au cours du mois de mars 2015. Des teneurs journalières en particules PM_{10} élevées (supérieures à 50 voire 80 $\mu g/m^3$, correspondant aux seuils d'information et d'alerte) ont été observées pendant plusieurs jours dans le Limousin.



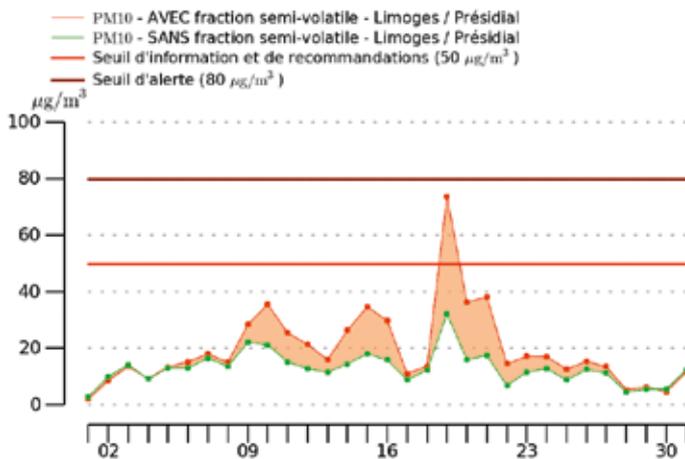
Mar 2015 Évolution des concentrations journalières (24 heures fixes) de PM_{10} sur Brive-La-Gaillarde, le Grand Guéret, Tulle et Saint-Junien



Des conditions atmosphériques très stables (anticycloniques) défavorisant la dispersion des polluants, conjuguées à des émissions d'ammoniac gazeux issues notamment des épandages agricoles, sont principalement à l'origine de cet épisode de pollution de type printanier.

En réagissant avec de l'acide nitrique et sulfurique issus principalement de la pollution automobile et industrielle, les émissions d'ammoniac conduisent à la formation de particules dans l'atmosphère dites « semi-volatiles » : **les nitrates et sulfates d'ammonium.**

Les particules semi-volatiles, illustrées ci-dessous, **représentent 43,6 % du pic de pollution** observé le 19 mars sur l'agglomération de Limoges.



Mar 2015 Comparaison des teneurs en particules avec et sans fraction semi-volatile – Limoges La fraction semi-volatile est l'aire représentée en orange.

Études

EN COURS...

- Mesures de polluants intérieurs au sein du bâtiment de Limair,
- Plan de surveillance Alvéol SYDED 87 (Bellac).

À VENIR...

- Démarrage du plan de surveillance de la Centrale Énergie Déchet de Limoges Métropole (CEDLM) en juin prochain,
- Surveillance de pesticides en milieu urbain sur Limoges et Guéret.

INFORMATIONS

- Reportages France 3 Limousin, Télélim TV, France Bleu Limousin, Le Populaire du centre et La Montagne,
- Visite d'une station de mesure par des étudiants de la faculté de pharmacie de Limoges,
- Participation de Limair au comité consultatif de l'environnement de la ville de Limoges et communication du plan Ecophyto,
- Présentation du plan de surveillance « air » au comité de suivi de site de l'incinérateur de Saint-Pantaléon de Larche.



La Surveillance de l'Air en Limousin

Parc Ester Technopole
35, rue Soyouz
87038 Limoges cedex
Tél. 05 55 33 19 69
Fax : 05 55 33 37 11
www.limair.asso.fr

Directeur de la Publication
Jean DANIEL
Président de LIMAIR,
Conseiller Régional

Rédacteurs
Rémi FEUILLADE
Directeur de LIMAIR
Simon LERAY
Ingénieur d'études

Création
GRAPHIK STUDIO
Impression
Écoblégue imprimeur
IMPRIMERIE